L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 MAI 1871.

4ème Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 23 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir nos annonces.

Par le shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Banquiers, rue Royale, entre Dauphine et Canal—Deux terrains et une portion de terre avec bâtisses, sises le premier District.

Par Placide J. Spear, bonds de magasin No 107, rue des Magasins.

Par Albert Paul, vente du magasin de tapisserie de M. H. Meyer, 84, rue des Magasins.

Par S. J. Montgomery, à son salle d'encan, 37 rue du Camp—Vente de meubles.

Par O. Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, épaules, porc, bœuf, comestibles, etc.

Par Maurice Barnett, sur la levée de la Bonne de St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres—Vente régulière de meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 32 de la rue de Chartres—Chaussures, habillements fins de saison.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, aux Nos 67 et 69 de la rue de la Douane—Marchandises sèches et diverses.

Par D. E. Murphy, au No 67 rue des Magasins, marchandises sèches, habillements et Yankees notions.

FAITES EMPLOYER VOS PAUVRES, Dartes, etc., au "Pelican Pâtisserie Française", concigneur des vaux Camp et Poydras.

CANDIS PURS et sans MÉLANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLAMBRIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

ATTENTION!!

Propriété améliorée de valeur à l'encan par le shérif.

Nous apprenons l'intention publique sur la vente du cachot qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Emmeubles, rue Royale, par le ministère du Shérif, de deux terrains et d'une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés rue Thalie, entre celles Liberty et Bourbon, Premier District.

Pour le détail voir aux annonces.

Articles de fantaisie Yankee, Marchandises sèches et Habits—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Murphy.

Magnifique Terrain rue du Canal.—M. Wm de Lacy, encanteur, vendra à des conditions faciles à remplir, samedi prochain, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, huit lots de chacun, situés des rues Canal et Miro, Premier District, et offrant le plus beau local pour une église ou une résidence particulière.

La Prise de Paris.

L'armée de la France est entrée dans Paris. Le général Cissey occupe l'Ecole Militaire, et le maréchal Mac Mahon, commandant en chef, a son quartier-général au nouvel Opéra, en face la rue de la Paix. Les troupes sont donc au cœur de la place, et la prise de possession du reste de la ville n'est plus qu'une affaire de quelques jours ou peut-être de quelques heures. Nos lecteurs trouveront dans nos dépêches de nuit d'autres détails sur l'occupation de Paris.

Cette victoire sur l'insurrection a été chèrement achetée, et nous ne savons encore au prix de quels sacrifices l'ordre pourra être définitivement rétabli. Nous espérons que les menaces d'exécution et de destruction proférées par les hommes de la Commune n'auront pas été mises à exécution.

C'est la première scène du dénouement de cette tragédie sanglante qui constitue une des pages les plus tristes et les plus honteuses de l'histoire de la France. Le rideau va bientôt tomber sur la scène finale. Dieu veuille que ce ne soit pas au milieu de l'effondrement des institutions publics et des cris de terreur de milliers de victimes. Il est des projets tellement néfastes que l'imagination se refuse à croire à leur réalisation. S'il s'est trouvé des esprits assez pervers pour concevoir, des chefs assez sauvages pour ordonner les plans de destruction que nous avons relatés, il n'y aura peut-être pas eu de comparses qui, au moment de la débandade générale, auront eu le courage de les exécuter.

La leçon qu'a reçue Paris est assez terrible et la Providence n'aura pas permis que de nouvelles catastrophes viennent faire de cette grande cité une nécropole.

Sûrement qu'ait été achetée la victoire des troupes de Versailles, il n'est pas un ami sincère de la France qui ne se sent soulagé d'un grand poids en apprenant la défaite de l'insurrection. Il est très cruel de voir les Prussiens intervenir dans ce conflit et venir rétablir l'ordre dans Paris. Cette honte—Dieu en soit béni—aura été épargnée à la malheureuse France.

La Commune est morte. Puisse le détestable esprit qui lui a donné naissance qui a inspiré ses actes, être mort avec elle.

LA RENAISSANCE LOUISIANAISE.—Notre collègue, M. Emile Lefranc, rédacteur propriétaire de la *Renaissance Louisianaise*, annonce qu'à partir du premier juin, son journal et son journal seront exploités par un nouveau propriétaire, M. H. Dupré, ex rédacteur de l'*Ancre*. M. Lefranc sera néanmoins attaché à la rédaction du journal, et il y consacrera les moments de loisir que lui laissera l'exploitation de sa machine à décortiquer la Ramie.

L'ÉLÈVE DES VERS A SOIE—M. Charles Parlange, de l'habitation Fernast, paroisse de la Pointe Coupée, nous envoie un bouquet de cocons d'un jaune très beau avec quelques détails sur les résultats de la première tentative pour élever des vers à soie. Il a opéré sur deux onces d'œufs reçus de Japon et a obtenu les premiers cocons en moins de 81 jours dans des salles non chauffées et malgré des temps humides et un fort orage. Les vers ont été exclusivement nourris avec des feuilles de mûrier sauvage; la soie produite est très fine.

L'expérience a été faite sous la direction de M. Franconi qui a longtemps pratiqué cette industrie. M. Parlange prépare un nouveau essai avec 25 onces de graine et il compte sur des résultats encore meilleurs.

Nettoyage de Pasama sans acide—Dégraisse à moitié prix—Au Robt. E. Lee, coin gare St Louis et Royale.

TABLEAUX ET BAL A L'OPÉRA.—Les portes de notre théâtre vont se rouvrir aujourd'hui, à l'occasion d'une fête dont le programme est aussi attrayant que le but est charitable. Cette soirée, organisée sous le patronage de la société la plus intriguée des districts de la haute ville, nous dit-on, magnifiquement belle, commencera par des *tableaux historiques* et se terminera par un bal. Un grand nombre des dames de la société créole se disposent d'y assister; et leur présence donnera à l'éclat de la fête.

La célèbre fanfare de Jaeger exécutera, pendant les tableaux, les morceaux les plus agréables de son répertoire, et formera, pour la danse, un de ces orchestres qui excellent l'entraînement des danseurs. Les loges seront ceux des représentations ordinaires de l'Opéra. On peut se procurer des places, loges et fauteuils, chez M. Tyler, bijoutier, rue du Canal.

ÉLÉGANTES MARCHANDISES AU RABAIS.—A partir d'aujourd'hui, la maison Derbès va faire couler rapidement son vaste assortiment d'articles de modes et de nouveautés, les offre au prix coûtant et même au dessous. Ces marchandises consistent en rubans, soieries, tulles, monchoirs, chapeaux de paille et mainte autres articles très recherchés. Nous recommandons aux dames cette rare occasion de bon marché. Voir l'annonce.

UN ARBRE VÉGÉTAL.—L'auer du Guaco, substance végétale du Guaco, et ses propriétés sont de raffermir les organes digestifs et de blinder le système contre l'action des causes morbides que développent les chaleurs de l'été. C'est un bouclier contre la fièvre jaune.

Nettoyez vos Fourneaux, Cheminées, etc., au "Pelican Pâtisserie Française", coin gare des trois Camp et Poydras.

CANDIS PURS et sans MÉLANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLAMBRIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

ATTENTION!!

Propriété améliorée de valeur à l'encan par le shérif.

Nous apprenons l'intention publique sur la vente du cachot qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Emmeubles, rue Royale, par le ministère du Shérif, de deux terrains et d'une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés rue Thalie, entre celles Liberty et Bourbon, Premier District.

Pour le détail voir aux annonces.

Articles de fantaisie Yankee, Marchandises sèches et Habits—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Murphy.

Magnifique Terrain rue du Canal.—M. Wm de Lacy, encanteur, vendra à des conditions faciles à remplir, samedi prochain, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, huit lots de chacun, situés des rues Canal et Miro, Premier District, et offrant le plus beau local pour une église ou une résidence particulière.

FRANCE.

Correspondance particulière de l'Abeille.

Paris, le 4 Mai 1871.

Nous sommes toujours ici à peu près dans la même situation. Le Parisien paraît à l'état de Salamandre. Il vit dans les flammes. Depuis trois jours surtout la canonnade s'accentue d'une façon fantasque. L'air en est ébranlé jusques dans ces plus hautes régions. On dirait l'approche d'un immense cataclysme. Est-ce le dernier acte enfin de ce drame terrible et funeste? Dieu le veuille! Car si cette épouvantable guerre se prolonge il faudra désespérer du salut de la France.

En présence de cette boucherie horrible, impossible à décrire, où des milliers d'hommes perdent la vie, on se sent envahi par une immense tristesse. Le sens du droit, de la légalité semble indécis, et on se demande si tous ces malheureux révoltés sont tous ou criminels.

Hélas! la plupart ne sont que de pauvres gens égarés par des utopies, trompés par des vulgaires et coupables ambitieux. Ce qui se débite sur le bureau et environ quatre cents prisonniers. En ce moment, le fort, complètement investi et isolé de Paris, bombardé en toute rigueur, ne peut se rendre ou par force. Nos opérations continuent donc de manière à amener des résultats prochains.

Pendant ce temps, la Commune, désignée par les électeurs de toute la France, est menacée par notre armée, commet des actes qui sont cours du désespoir.

Elle arrête ses généraux pour les fusiller, et institue un comité de salut public qui indignera tout le monde sans sauvegarder personne. Elle cet d'autrement au terme de son délire, et il ne lui reste que la ressource, dont elle use tous les jours, d'assassiner les prisonniers qu'elle est parfois victorieuse. Toujours est-il qu'en quatre jours le fort d'Issy a été atteint et entièrement isolé de Paris par un investissement actuellement complet.

CHAPEAUX!! Achetez vos chapeaux et faites nettoyer votre Panama au Robt. E. Lee—Tout y est presque gratis.

PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS.—Un bon préservatif contre les miasmes marécageux que dégagent les chaleurs de l'été, c'est l'amer de Guaco Wanata, recommandé contre les fièvres endémiques et épidémiques et notamment contre la fièvre jaune.

LES ENROLEMENTS FORCÉS A PARIS.

On lit dans le *Temps* :

On nous signale un fait épouvantable qui se serait produit jeudi soir, 27 avril.

Un convoi pointée en bâtiment, demeurant rue de Clichy, 141, et faisant partie de la garde nationale, aurait été réveillé dans son domicile par quatre gardes nationaux venus pour le forcer à marcher. Notre correspondant ne nous donne pas le nom de ce malheureux, si le chiffre de son bataillon. Nous pensons néanmoins que l'indication du lieu reste suffisamment cette intéressante renseignement. Plusieurs gardes nationaux ont été demandés à l'horizon. Celui-là, Polonais aussi, sous le nom de Wroblewsky, a des droits au généralat qui vient de lui être conféré. Jaeger-en!

Son biographie le présente: au début de sa carrière, comme chef de musique d'un régiment russe; il le trouve plus tard professeur de piano dans l'Amérique du Sud, puis pianiste en titre de l'Empereur du Brésil, puis à Paris, professeur de danse au quartier Latin, où il fonde des cités vers pour Bullier, et enfin calasier de la Société de Bienfaisance Polonaise. Je ne sais si comme musicien il a souvent croqué des notes, mais il paraîtrait que sous sa dernière incarnation il aurait croqué la crème de son prochain. Déjà on parle d'une somme de 37,000 francs manquant à la caisse. Quoiqu'il en soit le voilà maintenant général en chef du côté Sud de Paris, prêt à *voler* vers la gloire.

Jusqu'à présent il n'a pas trop fait parler de lui. Cependant si le fait qui m'arrive de l'avoir dit est vrai, son passage au pouvoir ne saurait être de longue durée. On m'affirme que la nuit dernière ses avant-postes avaient été cernés dans le bois de Boulogne et faits prisonniers sans échanger un coup de fusil. C'est la Commune qui ne sera pas contente, car elle ne permet que de vaincre et ne pardonne pas qu'elle ordonne la victoire.

Après cela il est certain qu'elle sait pertinemment ne pas vaincre sur terre. C'est celui de la Prose. Pour chaque échec de ses armes elle supprime un journal. A ce compte elle va avoir été furieusement battue depuis son avènement, car nous assistons à une véritable hécatombe de feuilles parisiennes. Depuis dimanche, seulement, je compte six victimes—la *Paix*, la *Nation souveraine*, l'*Echo du soir*, l'*Avenir national*. Bientôt il ne nous restera comme source de renseignements que l'*Officiel* et le *Père Duchêne* qui est toujours *bourrelet* et *colère*.

Rendons encore cette justice à nos édiles qu'ils ne détruisent pas que les journaux; il y a encore les monuments publics, l'équipage certaines époques historiques de la France, qui les empêchent de dormir. Enfin, le s'est vers tomber tous ces nouveaux ennemis de la barbarie, s'ils ne sont pas tombés aux mêmes avant. Ce jour là on doit abattre la Colonne, les statues d'Henri IV, de Louis XIV, de Louis XV, le Brûler l'Histoire de M. Thiers et effacer les noms des hommes illustres de ces époques qui servent à désigner certaines de nos rues. Est-ce assez grotesque!

Cependant la Commune ne fait pas que que démolir; elle relève ainsi. Par exemple: on rétablit le comité de Salut public; on décrète que les églises seront rendues au culte le jour, mais que le soir elles serviront aux réunions patriotiques, les clubs. C'est ce qu'ils appellent sans doute une fusion entre les *calotins* et les *sans-culottes*, qui dansent ensemble.

Voici, mon cher ami, le résumé des faits et gestes de nos gouvernants, depuis ma dernière lettre. Il me resterait encore à vous entretenir des faits de guerre mais je n'en ai pas le temps. La personne qui doit aller jeter ma lettre à la poste, hors Paris, va partir et je dois vous référer pour cette partie des nouvelles aux journaux que je vous envoie par la même occasion.

Tout à vous de cœur.

INIMAGINABLE! PRODIGIEUX! INOUI Quoi donc? Le bon marché de la Chapellerie du ROBT. E. LEE, à l'angle des rues St. Louis et Royale.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont font que des éloges.—S'adresser au 188 de la rue du Canal.

LA LOI CONTRE LES VOLEURS DE LA COMMUNE.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 20 avril.

M. Dufaure, ministre de la justice, dépose un projet de loi ayant pour but d'opposer dans toute la limite du possible un obstacle aux dépréditions qui ont lieu journellement dans Paris. Sur la demande de la Chambre il est donné lecture de ce projet qui porte en substance:

"Art. 1er.—Sont déclarées inaliénables jusqu'à ce qu'elles soient restitées aux mains de leurs légitimes propriétaires toutes les propriétés mobilières ou immobilières appartenant à l'Etat, aux départements, aux villes, aux fabriques, aux particuliers, etc., qui auront été saisies, confisquées, ou mises sous séquestre au nom d'un prétendu Comité central et d'une soi-disant Commune de Paris.

"Art. 2.—Par dérogation aux articles 2279 et 2280 du code civil, les objets ainsi aliénés ne seront pas pourvus être nantissement revendiqués par les propriétaires, à la charge seulement par eux de montrer par les preuves ordinaires que les dits objets leur appartiennent régulièrement.

"Art. 3.—Tout individu ayant concouru sous une forme quelconque à la destruction ou au vol des dits objets, sera puni des peines portées par l'article 401 du code pénal, sans préjudice des peines plus graves qu'ils peuvent encourir à raison des circonstances particulières. La prescription sera de dix ans à partir du jour où aura été réprimée l'insurrection de Paris.

"Art. 4.—Sera passible des peines portées par les art. 95 et 96 du code pénal tout individu qui aura détruit ou détourné des objets publics, des dossiers judiciaires, etc. ou se sera rendu complice de cette destruction ou de ce détournement."

M. Dufaure demande l'urgence sur ce projet dont la fin est interrompue et accueillie par de nombreux applaudissements.

Cependant cinq ou six membres de la gauche, entre autres MM. Peyrat, Tolain, Brisson et Tirard, se sont levés contre l'urgence. Pourquoi? On ne s'explique pas le vote. Et ce qui a fait que MM. Tirard, Brisson, Tolain et Peyrat s'insurgent que la guerre civile donne le droit de réquisitionner les ouvrets d'argent ou les faubards des particuliers? Voilà un petit vote qui ne fera pas de bien à la République radicale.

Ces messieurs diront peut-être que ce n'est point une mesure de conciliation. Mon Dieu, non! ce n'est qu'une vulgaire mesure de prudence. Il ne paraît pas absolument nécessaire de se concilier les voleurs et rôdeurs qui dévaliscent les maisons et pillent les caisses; et ce n'est pas avec des paroles sentimentales qu'on leur fera lâcher prise. Décidément, plus on réfléchit, moins on comprend la présence de Peyrat et de ses amis. Est-ce encore une gaîté à caresser? Toujours est que l'avenir apprécient aux gens qui font le monchoir! En pareille circonstance, on devrait au moins motiver ses vots. Il est vrai que ceux-ci ne sont pas nominaux, et que le pays ou de loin, les tirailleurs de la Commune.

L'urgence demandée est adoptée à la presque unanimité.

M. Jules Favre vient, annonce-t-on, d'être avertit officiellement, par notre chargé d'affaires à Londres, qu'un certain nombre de tableaux, prêts, qu'un certain nombre de bibliothèques de Paris ont été expédiés et vendus en Angleterre.

—M. Charles Beslay vient d'adresser au chef du pouvoir exécutif une longue lettre. Elle tend à pour but de convaincre M. Thiers qu'il est trop tard pour avoir la prétention de présider aux destinées du pays.

M. Thiers a soixante-quinze ans. Il est chef de pouvoir exécutif de la République française.

M. Ch. Beslay en a plus soixante-treize, et il est président de la Commune de Paris.

DÉPÊCHES DE VERSAILLES.

Le chef du pouvoir exécutif vient d'adresser aux préfets circulaire où se trouve la dépêche suivante:

"Versailles, 2 mai 1871.

Opérations de l'armée. — Le fort d'Issy, occupé par le feu de nos batteries, avait subi le dernier bombardement. Il a pu se rendre, lorsqu'un envoyé de la Commune, arrivant précipitamment, a empêché les négociations de s'ouvrir.

Le feu a recommencé sur-le-champ et a continué ses ravages. Cette nuit, le général Lamarmora (8e à division, Paris) a la tête de deux bataillons, un de fée et un de ville, a emporté le château d'Issy avec la plus grande vigueur.

Pendant ce temps, le 23e chasseurs à pied de la brigade Berthe, s'approchant en silence de la gare de Clamart, l'a enlevée à la baïonnette pendant sa sieste, et a incendié, dans ces deux actions, cent fait des pertes considérables. Ils ont laissé trois cents morts sur le bergain et environ quatre cents prisonniers. En ce moment, le fort, complètement investi et isolé de Paris, bombardé en toute rigueur, ne peut se rendre ou par force. Nos opérations continuent donc de manière à amener des résultats prochains.

Pendant ce temps, la Commune, désignée par les électeurs de toute la France, est menacée par notre armée, commet des actes qui sont cours du désespoir.

Elle arrête ses généraux pour les fusiller, et institue un comité de salut public qui indignera tout le monde sans sauvegarder personne. Elle cet d'autrement au terme de son délire, et il ne lui reste que la ressource, dont elle use tous les jours, d'assassiner les prisonniers qu'elle est parfois victorieuse. Toujours est-il qu'en quatre jours le fort d'Issy a été attaint et entièrement isolé de Paris par un investissement actuellement complet.

CHAPEAUX!! Achetez vos chapeaux et faites nettoyer votre Panama au Robt. E. Lee—Tout y est presque gratis.

PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS.—Un bon préservatif contre les miasmes marécageux que dégagent les chaleurs de l'été, c'est l'amer de Guaco Wanata, recommandé contre les fièvres endémiques et épidémiques et notamment contre la fièvre jaune.

LES ENROLEMENTS FORCÉS A PARIS.

On lit dans le *Temps* :

On nous signale un fait épouvantable qui se serait produit jeudi soir, 27 avril.

Un convoi pointée en bâtiment, demeurant rue de Clichy, 141, et faisant partie de la garde nationale, aurait été réveillé dans son domicile par quatre gardes nationaux venus pour le forcer à marcher. Notre correspondant ne nous donne pas le nom de ce malheureux, si le chiffre de son bataillon. Nous pensons néanmoins que l'indication du lieu reste cette intéressante renseignement. Plusieurs gardes nationaux ont été demandés à l'horizon. Celui-là, Polonais aussi, sous le nom de Wroblewsky, a des droits au généralat qui vient de lui être conféré. Jaeger-en!

Son biographie le présente: au début de sa carrière, comme chef de musique d'un régiment russe; il le trouve plus tard professeur de piano dans l'Amérique du Sud, puis pianiste en titre de l'Empereur du Brésil, puis à Paris, professeur de danse au quartier Latin, où il fonde des cités vers pour Bullier, et enfin calasier de la Société de Bienfaisance Polonaise. Je ne sais si comme musicien il a souvent croqué des notes, mais il paraîtrait que sous sa dernière incarnation il aurait croqué la crème de son prochain. Déjà on parle d'une somme de 37,000 francs manquant à la caisse. Quoiqu'il en soit le voilà maintenant général en chef du côté Sud de Paris, prêt à *voler* vers la gloire.

Jusqu'à présent il n'a pas trop fait parler de lui. Cependant si le fait qui m'arrive de l'avoir dit est vrai, son passage au pouvoir ne saurait être de longue durée. On m'affirme que la nuit dernière ses avant-postes avaient été cernés dans le bois de Boulogne et faits prisonniers sans échanger un coup de fusil. C'est la Commune qui ne sera pas contente, car elle ne permet que de vaincre et ne pardonne pas qu'elle ordonne la victoire.

Après cela il est certain qu'elle sait pertinemment ne pas vaincre sur terre. C'est celui de la Prose. Pour chaque échec de ses armes elle supprime un journal. A ce compte elle va avoir été furieusement battue depuis son avènement, car nous assistons à une véritable hécatombe de feuilles parisiennes. Depuis dimanche, seulement, je compte six victimes—la *Paix*, la *Nation souveraine*, l'*Echo du soir*, l'*Avenir national*. Bientôt il ne nous restera comme source de renseignements que l'*Officiel* et le *Père Duchêne* qui est toujours *bourrelet* et *colère*.

Rendons encore cette justice à nos édiles qu'ils ne détruisent pas que les journaux; il y a encore les monuments publics, l'équipage certaines époques historiques de la France, qui les empêchent de dormir. Enfin, le s'est vers tomber tous ces nouveaux ennemis de la barbarie, s'ils ne sont pas tombés aux mêmes avant. Ce jour là on doit abattre la Colonne, les statues d'Henri IV, de Louis XIV, de Louis XV, le Brûler l'Histoire de M. Thiers et effacer les noms des hommes illustres de ces époques qui servent à désigner certaines de nos rues. Est-ce assez grotesque!

Cependant la Commune ne fait pas que que démolir; elle relève ainsi. Par exemple: on rétablit le comité de Salut public; on décrète que les églises seront rendues au culte le jour, mais que le soir elles serviront aux réunions patriotiques, les clubs. C'est ce qu'ils appellent sans doute une fusion entre les *calotins* et les *sans-culottes*, qui dansent ensemble.

Voici, mon cher ami, le résumé des faits et gestes de nos gouvernants, depuis ma dernière lettre. Il me resterait encore à vous entretenir des faits de guerre mais je n'en ai pas le temps. La personne qui doit aller jeter ma lettre à la poste, hors Paris, va partir et je dois vous référer pour cette partie des nouvelles aux journaux que je vous envoie par la même occasion.

Tout à vous de cœur.

INIMAGINABLE! PRODIGIEUX! INOUI Quoi donc? Le bon marché de la Chapellerie du ROBT. E. LEE, à l'angle des rues St. Louis et Royale.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont font que des éloges.—S'adresser au 188 de la rue du Canal.

LA LOI CONTRE LES VOLEURS DE LA COMMUNE.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 20 avril.

M. Dufaure, ministre de la justice, dépose un projet de loi ayant pour but d'opposer dans toute la limite du possible un obstacle aux dépréditions qui ont lieu journellement dans Paris. Sur la demande de la Chambre il est donné lecture de ce projet qui porte en substance:

"Art. 1er.—Sont déclarées inaliénables jusqu'à ce qu'elles soient restitées aux mains de leurs légitimes propriétaires toutes les propriétés mobilières ou immobilières appartenant à l'Etat, aux départements, aux villes, aux fabriques, aux particuliers, etc., qui auront été saisies, confisquées, ou mises sous séquestre au nom d'un prétendu Comité central et d'une soi-disant Commune de Paris.

"Art. 2.—Par dérogation aux articles 2279 et 2280 du code civil, les objets ainsi aliénés ne seront pas pourvus être nantissement revendiqués par les propriétaires, à la charge seulement par eux de montrer par les preuves ordinaires que les dits objets leur appartiennent régulièrement.

"Art. 3.—Tout individu ayant concouru sous une forme quelconque à la destruction ou au vol des dits objets, sera puni des peines portées par l'article 401 du code pénal, sans préjudice des peines plus graves qu'ils peuvent encourir à raison des circonstances particulières. La prescription sera de dix ans à partir du jour où aura été réprimée l'insurrection de Paris.

"Art. 4.—Sera passible des peines portées par les art. 95 et 96 du code pénal tout individu qui aura détruit ou détourné des objets publics, des dossiers judiciaires, etc. ou se sera rendu complice de cette destruction ou de ce détournement."

M. Dufaure demande l'urgence sur ce projet dont la fin est interrompue et accueillie par de nombreux applaudissements.

Cependant cinq ou six membres de la gauche, entre autres MM. Peyrat, Tolain, Brisson et Tirard, se sont levés contre l'urgence. Pourquoi? On ne s'explique pas le vote. Et ce qui a fait que MM. Tirard, Brisson, Tolain et Peyrat s'insurgent que la guerre civile donne le droit de réquisitionner les ouvrets d'argent ou les faubards des particuliers? Voilà un petit vote qui ne fera pas de bien à la République radicale.

Ces messieurs diront peut-être que ce n'est point une mesure de conciliation. Mon Dieu, non! ce n'est qu'une vulgaire mesure de prudence. Il ne paraît pas absolument nécessaire de se concilier les voleurs et rôdeurs qui dévaliscent les maisons et pillent les caisses; et ce n'est pas avec des paroles sentimentales qu'on leur fera lâcher prise. Décidément, plus on réfléchit, moins on comprend la présence de Peyrat et de ses amis. Est-ce encore une gaîté à caresser? Toujours est que l'avenir apprécient aux gens qui font le monchoir! En pareille circonstance, on devrait au moins motiver ses vots. Il est vrai que ceux-ci ne sont pas nominaux, et que le pays ou de loin, les tirailleurs de la Commune.

L'urgence demandée est adoptée à la presque unanimité.

M. Jules Favre vient, annonce-t-on, d'être avertit officiellement, par notre chargé d'affaires à Londres, qu'un certain nombre de tableaux, prêts, qu'un certain nombre de bibliothèques de Paris ont été expédiés et vendus en Angleterre.

—M. Charles Beslay vient d'adresser au chef du pouvoir exécutif une longue lettre. Elle tend à pour but de convaincre M. Thiers qu'il est trop tard pour avoir la prétention de présider aux destinées du pays.

M. Thiers a soixante-quinze ans. Il est chef de pouvoir exécutif de la République française.

M. Ch. Beslay en a plus soixante-treize, et il est président de la Commune de Paris.

DOUBLE JEU DE BISMARCK.

Le *Daily News* de Londres a publié et le *N. Y. Tribune* vient de reproduire une correspondance de Berlin qui rend compte de paroles prononcées par M. de Bismarck dans un banquet donné par la municipalité de Berlin. M. de Bismarck a fait en cette circonstance, certaines révélations curieuses d'une haute importance. Comme leur authenticité n'est pas mise en doute, nous croyons utile de les reproduire.

Voici ce que rapporte le correspondant du *Daily News* :

"Berlin, 23 avril.

"..... Bismark communique volontiers ses idées au public sous forme de conversation familière avec les hommes de son entourage politique. L'autre jour, il assistait au festival offert par la ville de Berlin à la diète impériale, à la Cour, aux diplomates étrangers, etc. Bismark était d'humeur très communicative. J'en ai la bonne fortune de me trouver près de lui pendant qu'il causait avec des députés bâlenses. L'un de ceux-ci lui ayant demandé quand les troupes revienderaient de France, il aussit cette occasion de parler de ses relations avec Louis Napoléon.

Après la capitulation de Sedant à dit Bismark, j'ai négocié jusqu'à la fin avec Napoléon. Il y avait bien des combinaisons à l'aide desquelles il aurait pu se rendre maître de la République de Paris qui, faite par nous, pouvait aussi être défaite. Mon seul désir était seulement de faire ce que pouvoir légitime avec lequel je pouvais traiter. Nous n'avions aucun intérêt à prolonger la guerre. Thiers et Favre se montraient d'abord très hésitants. Il fallait que nous rabaissions leur amour-propre pour les rendre plus souples en leur prouvant que nous étions maître de la situation.

"L'expédient auquel nous pouvions recourir était bon, mais Napoléon ne trouvait pas le courage d'accepter ou de refuser nos conditions. Il savait très bien qu'au mois de septembre, il aurait pu acheter la paix à meilleur compte qu'en janvier, et que nous n'aurions pas demandé alors la cession de tout le territoire que nous avons pris; néanmoins, il hésitait sans cesse.

"Les négociations entre Versailles et Wilhelmshöhe ont duré depuis le jour de l'arrivée de Napoléon à ce château jusqu'à la signature des préliminaires de paix avec la République française.

"Ces préliminaires de paix furent signés dans la soirée. Le même jour, à midi, en présence de MM. Thiers et Favre, j'avais reçu une lettre portant une adresse écrite par une main de femme. Je l'ouvrait, je vis qu'elle émanait de Clément Duvernois, l'agent secret de Napoléon; il me faisait savoir que son maître était enfin disposé à accepter ses conditions. Mais il était trop tard. Je fis dire à Duvernois de venir me voir dans la soirée, mais pas qu'avant j'avais résolu à n'entendre avec Thiers. Lorsque Duvernois arriva, je lui appris que je venais de signer le traité."

CE QUI SE PASSE A PARIS.

L'*Univers* annonce qu'après deux nouvelles tentatives non suivies d'effet, des délégués de la Commune ou soi-disant tels, ont définitivement enlevé le trésor de Notre-Dame, emballé dans deux fourgons.

— On sait que la Banque n'est pas encore aux mains des insurgés. La Commune, qui commence à ne plus avoir d'argent, a envoyé demander, ayant-hier, huit millions. La Banque n'a rien, nous ne savons et les membres de l'Hôtel-de-Ville n'ont trouvé satisfaite de cette réponse, mais on qui est certain, c'est que jusqu'ici on n'a pas obtempéré à leur désir.

— La foule est soigneusement écartée des buttes Chaumont depuis quelques jours.

Un observatoire paraît y avoir été établi. On y remarque continuellement des officiers de la garde nationale.

— De tous côtés les galériens et les repris de justice internés dans les villes de province, se mettent en route, de leur pour aller prêter théâtre d'opérations de Paris.

Le *Journal de Rouen* annonce que sur soixante-dix internés qui résidaient en cette ville, il n'en reste plus que quelques invalides. Les autres sont partis pour Paris.

—On lit dans le *Paris-Journal* : Les travaux de mine avancent rapidement.

Il en coûte un sou à la Banque, de l'argent, les boulevard Haussmann.

Tous les boulevards périphérie seraient déjà chargés, au leur état de société parfaitement cry introduisure de la poudre.

Tout fait croire que les travaux seront sérieux dans une dizaine de jours.

Le Ministère de la Guerre a transporté des Tuileries aussi minées à part.

Le pétrole de potasse est employé de préférence sur les rues les plus fréquentées, notamment cette intéressante importante Phanelière pour facilement que le pombre.

On n'emploie pas pour de la poudre.

Les mines de la porte Maillot en sont toutes chargées.

Le *Journal officiel*, dit le même journal, qui paraît à la mairie de Cours-la-Reine, est toujours.

Quelques Chambres sont prêtes aménagées pour parlementaires étrangers qui vous la Commune d'avoir à faire avec.

DÉPÊCHES DE VERSAILLES.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT.—Louis Dupré, a intenté une action contre le Comité de la Commune pour le remettre en possession de ce qui lui a été enlevé par ce Comité. Il demande de la Cour Supérieure, il allègue qu'il devrait le contrat, il devrait rouvrir il lui faut cet ordre des bâtisses; il cette d'avant à la Commune, il a été refusé. Il a pris plus quatre-vingts jours. Il a été refusé. Il a été refusé. Il a été refusé